



Le « Cube » de Philip Morris International (PMI) est implanté sur les bords du lac de Neufchâtel, en Suisse.

© THOMAS JANTSCHER.

Le cancérologue « L'e-cig pourrait être très utile, mais... »

ENTRETIEN
P.M.A.

Nicolas Van Larebeke (VUB) est épidémiologiste et cancérologue. Il fait partie de la direction du Conseil supérieur de la santé.

L'e-cigarette est présentée par ceux qui la développent et la vendent comme un moindre mal, une porte de sortie de l'addiction au tabac. Qu'en penser ?

L'e-cigarette pourrait être très utile pour aider des fumeurs à arrêter de fumer, puisque les risques associés à ces produits de substitution sont certainement moindres que les risques associés au tabac « fumé », c'est-à-dire essentiellement la cigarette. Le processus de combustion du tabac génère toute une série de polycycliques aromatiques qui sont carcinogènes. La cigarette contient des substances génotoxiques et des substances qui sont des promoteurs de la carcinogénèse. A terme, le risque de cancer est important. Les observations épidémiologiques faites sur des médecins britanniques dès la fin de la Seconde Guerre mondiale ont montré que la différence de longévité entre les praticiens fumants et non fumants était alors de 10 ans en faveur des derniers. Tout cela est bien connu.

A contrario, ce qu'il manque aujourd'hui, ce sont des données précises sur les effets induits sur la santé par l'e-cigarette et substituts au tabac ?

Exactement. En Belgique, le principal problème des produits de substitution au tabac est qu'ils peuvent contenir jusqu'à 2.200 substances chimiques différentes soumises à autorisation. A mes yeux, comme cancérologue et spécialiste de la prévention, ceci est absurde. Je vais donc proposer au Conseil supérieur de la santé de donner l'avis selon lequel le nombre de ces produits – dont on ne sait que peu de choses en terme de toxicité, de carcinogénicité, etc. – soit réduit. Ainsi, on

pourra raisonnablement assurer qu'ils ne sont pas dangereux pour la santé une fois inclus dans l'e-cigarette. Ce sera aux pouvoirs publics d'amener les experts compétents à réfléchir à ce problème. Ma confiance dans l'industrie n'est en effet pas complète. Idéalement, les produits utilisés pour le plaisir – et l'e-cigarette en fait partie – devraient être libres de substances suspectes. Tous les articles scientifiques constatent des effets génotoxiques dans l'e-cigarette. Seuls six d'entre eux émanant d'organes proches de l'industrie du tabac ne vont pas dans ce sens.

Cette précaution prise, l'e-cigarette pourrait-elle être recommandée en Belgique comme une alternative au tabac, car moins dangereuse ?

Certainement. Une e-cig qui réussirait à répondre à ces critères serait un produit utile dans le remplacement de la cigarette, certainement à 100 %. Cependant, nous savons que l'e-cigarette par son procédé de chauffage a aussi des effets toxiques. Nous pensons qu'elle ne doit pas être considérée comme un produit de consommation à l'usage de tous. Nous considérons que le non-fumeur, en particulier s'il est jeune, doit recevoir le conseil de ne jamais utiliser l'e-cigarette. Elle est très utile, mais uniquement pour les fumeurs.

Pourquoi ce message n'est-il pas encore envoyé en Belgique ?

Ce message n'est pas encore formulé, mais c'est ce que le Conseil supérieur de la santé va dire. Il va se prononcer prochainement et considérer que l'e-cigarette est recommandable aux fumeurs. Reste qu'un problème se pose avec elle comme avec les autres alternatives au tabac : la nicotine. Elle constitue aussi un danger pour la santé. Elle est extrêmement addictive et présente quelques propriétés toxiques. Elle a une certaine activité comme promoteur de la carcinogénèse. Certains rapports montrent qu'elle a des effets génotoxiques. La nicotine n'est donc pas un produit inoffensif.



Le non-fumeur, en particulier s'il est jeune, doit recevoir le conseil de ne jamais utiliser l'e-cigarette. Elle est très utile, mais uniquement pour les fumeurs



La lutte contre le tabagisme reste une préoccupation des autorités sanitaires. En Grande-Bretagne, le gouvernement a récemment décidé d'assurer la gratuité de la cigarette électronique auprès des fumeurs les plus pauvres. © BELGA.



L'académique « Les produits alternatifs au tabac ne sont pas des médicaments »

ENTRETIEN
P.M.A.

Sandy Tubeuf est professeure de Santé publique à l'UCLouvain.

Les industriels du tabac font-ils partie de la solution aux problèmes qu'ils ont créés ?

Ces industriels cherchent à prouver que leurs produits pourraient être de bons outils de réduction des risques dus au tabac chez l'humain. Proposer à un fumeur qui est très dépendant de prendre une e-cigarette plutôt qu'une cigarette revient à lui faire absorber moins de nicotine. Cela étant, nous ne connaissons pas la nocivité à long terme de ces produits. Ces industriels ne peuvent pas davantage nous vendre des études scientifiques montrant que leur nocivité est nulle, puisque de toute façon il y a quand même de la nicotine.

Le message de Philip Morris International (PMI) est d'aller vers un monde « sans fumée ». Crédible ?

Ce qui me gêne le plus, c'est que les industriels du tabac prétendent vouloir aider les fumeurs grâce à la réduction du risque. Mais leur vrai objectif n'est pas de faire en sorte que les gens sortent de l'addiction, mais au contraire de maintenir une certaine dépendance. Et je me demande s'ils ne cherchent pas à développer une addiction à la nicotine auprès d'autres individus : les non-fumeurs et les plus jeunes. Rendre plus attractifs et moins inoffensifs leurs produits peut aboutir à favoriser leur utilisation chez d'autres consommateurs. Car la dépendance à la nicotine apparaîtra à un moment ou à un autre, favorisant la consommation de produits badgés

« moins nocifs pour la santé ».

PMI cite en exemple le système de santé anglais qui s'apprête à rembourser l'e-cigarette.

Le National Health Service aide les fumeurs à faire davantage attention à leur santé en ingurgitant moins de nicotine. Les fabricants, eux, veulent augmenter leurs parts de marché en allant chercher de nouveaux consommateurs. Les ventes de la cigarette classique se tassent. L'augmentation du prix du paquet a permis à des gens de sortir du tabac. Il faut donc créer des produits plus attractifs si la cigarette elle-même n'attire pas ou plus.

En termes de gestion de santé publique, promouvoir un moindre mal, est-ce gagnant à tous les coups ?

En France, le Haut Conseil de la santé publique n'a pas recommandé l'e-cigarette comme outil de sevrage. L'idée que l'on a peut-être affaire à un outil de réduction des risques pour un fumeur n'engendre pas encore celle d'un remboursement. Personnellement, je crois que c'est aux tabacologues à proposer à leurs patients de les aider à diminuer leur consommation grâce à de tels outils de sevrage. Mais ces

derniers ne peuvent être considérés comme des médicaments. Ils n'ont pas vocation de se retrouver en pharmacie. Philip Morris serait trop heureux de pouvoir mettre sur ses petites boîtes un label « Recommandé » par telle ou telle autorité publique...

On a un peu tout essayé pour sortir les fumeurs de la tabagie. Quelles autres solutions sont aujourd'hui envisageables ?



L'objectif des industriels du tabac n'est pas de faire en sorte que les gens sortent de l'addiction, mais au contraire de maintenir une certaine dépendance



Tous les moyens qu'on avait à disposition pour diminuer le nombre de fumeurs ont fini par toucher du monde. Aujourd'hui, nous restons face aux plus dépendants. Au niveau global, la consommation de tabac présente un décalage. Des transformations ont eu lieu en Occident quant au comportement face au tabac qui ne sont pas encore apparues dans le sud. Les femmes, par exemple, se sont mises à fumer plus tard. On peut donc penser que dans un certain nombre d'années, on assistera à des changements de prix du paquet, par exemple, dans les pays du sud. Mais les problèmes de forte dépendance au tabac s'observeront toujours partout. Pour cette petite tranche de la population, l'e-cigarette viendra peut-être à point.